

Accueil Urbanisme

De: Dalmasso Corinne <grillous.dalmasso@orange.fr>
Envoyé: mardi 3 avril 2018 18:05
À: Accueil Urbanisme
Objet: contestation contre les gans du voyage à Mouans sartoux
Pièces jointes: Lettre pour le commissaire enqueteur.docx



Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

Mr et Mme Dalmasso Jean-Louis
83 route des Aspres villa n°9
Les Bastides de la Mourachonne
06370 Mouans-Sartoux

Mouans-Sartoux le 29/03/2018

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Nous venons vers vous car nous sommes **vraiment très embêtés** sur le fait que la réalisation d'une aire d'accueil pour les gens du voyage va certainement se faire sur le terrain en face de chez nous.

En effet, nous allons déjà avoir des logements sociaux qui vont entraîner, de ce fait, beaucoup plus de circulation et de bruit. Toutes ces allées et venues plus ce bruit, qui vont en découler, font que notre tranquillité va en être très ébranlée alors que nous avons la chance de vivre dans la nature.

-Nous avons déjà beaucoup de nuisances sonores émanant du terrain du BELAMBRA l'été du fait de la surpopulation touristique que cela entraîne.

-Plus les nuisances olfactives d'OREDUI, qui de notre avis, peuvent être également nocives pour notre santé.

-Nous pensons, également que le va et vient incessant des caravanes va gêner l'hôpital CLAVARY qui est à coté, dont les déplacements de ses ambulances et les nuisances sonores pour ses malades.

-Ayant économisé toute notre vie pour faire de notre COCON MOUANSOIS un endroit agréable, nous sommes à présent mis devant le fait accompli que cette vie va être perturbée et, de plus, nous allons être confrontés à une certaine dévaluation de notre bien qui va être conséquente si ces personnes sont amenées à vivre devant notre copropriété, perte bien amère.

-Nous payons nos impôts car nous sommes sédentaires et solvables. Toujours les mêmes à qui on demande de faire des efforts !!

-Nous sommes sûrs que cette aire d'accueil peut être construite ailleurs. Des terrains, par exemple, réservés pour des services publics et beaucoup moins habités, style sur une zone UP route des quatre chemins à PÉGOMAS ou alors sur la commune de PEYMEINADE.

Nous vous demandons donc, Monsieur le Commissaire Enquêteur, de bien vouloir émettre un avis défavorable afin que la réalisation de cette aire ne se fasse pas dans notre quartier (parcelle EO227) mais de la déplacer sur un autre emplacement.

Veuillez agréer nos respectueuses salutations